

CONFIDENTIEL



Note

Le 02 octobre 2014

A

Monsieur le Ministre

Objet : Question du Sahara marocain : Commentaires préliminaires sur la liste définitive des pétitionnaires devant la 4ème commission de la 69ème Assemblée générale de l'ONU

Suite à la publication, par le Secrétariat de l'ONU, de la liste définitive des pétitionnaires inscrits pour témoigner, à partir du 08 courant, devant la 4ème commission de la 69ème Assemblée générale de l'ONU sur la question du Sahara marocain, j'ai l'honneur de vous soumettre, ci-après, les commentaires et appréciations préliminaires de la Direction :

- **Le nombre inscrit des pétitionnaires s'élève à 78**, une moyenne relativement similaire à l'année précédente ;
- **Sur les 78 pétitionnaires inscrits**, 48 (nationaux et étrangers) témoigneront en faveur de notre position ;
- **Les 30 restants** témoigneront en faveur de la thèse algérienne ;
- La ventilation par Département de nos pétitionnaires est comme suit : 28 proposés par le Ministère de l'Intérieur, 12 proposés par le DGED et 8 par notre Département ;
- **Sur les 48 pétitionnaires en faveur de notre position**, 19 sont nationaux et 29 étrangers ;
- La liste des pétitionnaires en notre faveur comprend 19 femmes et 29 hommes. Une moyenne meilleure que l'année dernière ;
- **Parmi les pétitionnaires adverses figure un nombre important d'algériens** connus par leur hostilité ouverte au Maroc. Il faut s'attendre à des déclarations virulentes, notamment sur les questions des droits de l'Homme, les ressources naturelles et les thématiques chers à nos voisins que sont l'autodétermination, l'indépendance etc ;
- Le rebattement d'Alger sur les pétitionnaires algériens démontre **que ce pays est en panne de trouver les profils étrangers pour défendre sa thèse ;**
- **La diversité des thématiques choisies** pour nos pétitionnaires (réformes politiques au Maroc, initiative marocaine d'autonomie, situation humanitaire dans les camps, violation des droits de l'homme dans les camps, non représentativité du polissario, modèle de développement pour les provinces du sud etc) visera à discréditer le discours algérien.

Pour le Directeur des Nations Unies et
des Organisations Internationales

Redouane HOUSSAINI

Chef de la Division
des Nations Unies

Tout hautement considéré